

PROCES VERBAL

Mairie FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le **jeudi 18 décembre 2025** à 20 h 30 sous la présidence de Jocelyne EUVRARD, Maire.

Secrétaire de séance : NICOLAS Nathalie

Excusées : PERAUD Léora, JANNIN Nicolas

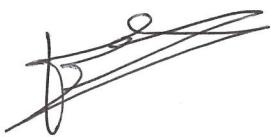
Absents : LONGIN Thierry, JEANNOT Damien

Le Conseil Municipal :

- Désigne un secrétaire de séance,
- Approuve à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil en date du 13 novembre 2025,
- Délibère et accepte à l'unanimité de signer le renouvellement de la convention territoriale globale (CTG) pour 2026 à 2030,
- Délibère et accepte à l'unanimité de prendre une délibération relative à la redevance Performance des systèmes d'assainissement,
- Délibère et accepte à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention au département au titre de l'appel à projet 2026 dans le cadre de la rénovation énergétique de logement pour la remise sur le marché locatif du logement situé au 185 rue du Bourg,
- Délibère et accepte à l'unanimité le dépôt d'une demande de subvention au titre du « programme LEADER 2023-2027 » pour la chaufferie bois selon la lettre d'intention déposée en 2023,
- Délibère et accepte l'ouverture des crédits par anticipation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025 pour le budget principal,
- Délibère et accepte à l'unanimité la signature de l'avenant à la convention de mise à disposition du système d'information géographique de l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire,
- Entend et organise la cérémonie des vœux qui aura lieu le 18 janvier 2026 à 11h00,
- Entend plusieurs demandes d'administrés,
- Entend le retour des réunions de la CCBR, du SICED BRESSE NORD et du syndicat des rivières et de l'eau potable,
- Entend que les travaux d'extension d'eau potable traverse du Bourg auront lieu début d'année 2026,
- Fait un point sur l'élaboration du bulletin communal 2025 et entend que la commission communication se réunira le 29 décembre 2025,
- Fait un point sur les travaux de rénovation situé au 185 rue du Bourg et entend que la commission bâtiment se réunira le 30 décembre 2025,

- Fait un point sur les travaux d'extension des ateliers municipaux et sur les travaux de viabilisation du lotissement « le Verger »,
- Entend que la distribution des colis des ainés aura lieu le samedi 20 décembre 2025,
- Entend que la commune a reçu une subvention du département pour l'achats de 6 bips pour le CPI de Frangy,
- Etudie les demandes de travaux (carottage terrain et lampadaire) de l'Association Sportive de Frangy,
- Entend que la bâche de protection de la cuve à bois de la chaufferie bois a été commandée,
- Fixe la prochaine réunion de conseil au jeudi 05 février 2026 à 20h00.

La Secrétaire



Le Maire

